

## **COMMUNE DE LARNAGE**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 30/08/2012**

L'an deux mil douze et le 30 août à 20H30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Chirouze H, Revol C, Belle JC, Coldepin P, Reist-Picard J, Delhome JC, Mme Gautier S, Mme Girard P, Mme Bosc L

Etaient excusées : Reynaud J a donné pouvoir à Chirouze H  
Gros D a donné pouvoir à Coldepin P  
Claude S  
Roberton G

Date de convocation : 23-08-2012

Secrétaire de séance : Mme Laurence Bosc

### **I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

#### **II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

A-Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour la réalisation de l'extension des réseaux d'assainissement, l'entreprise la mieux placée selon les critères définis par l'analyse des offres, est l'entreprise SOGEA/ROFFAT . Le marché sera notifié à cette entreprise.

#### **III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

##### **-Rapport des commissions**

\*commission bâtiment : la réfection de la salle des classes des petites sections a été faite cet été. Le gazon synthétique a été posé sur une partie de la cour.

##### **-Questions diverses**

La commune mène une réflexion sur une éventuelle coupure d'éclairage public une partie de la nuit. Dans un souci d'économie et de protection de l'environnement plusieurs communes ont déjà adopté cette politique. Le conseil municipal est favorable à une action de ce type mais souhaite auparavant consulter la population Larnageoise. Un questionnaire sera adressé à l'ensemble de la population. En fonction des réponses, le conseil municipal prendra une décision.

Le Maire